



Compte personnel d'activité CGT, Unsa et Solidaires émettent des réserves

Europe1, le 12.01.2017

Les deux premiers syndicats se sont montrés favorables à l'instauration du compte personnel d'activité, lancé officiellement jeudi.

En formulant néanmoins quelques réserves, quand Solidaires s'est fait plus critique.

La CGT et l'Unsa ont accueilli favorablement le compte personnel d'activité (CPA), lancé officiellement jeudi, en émettant quelques réserves, quand Solidaires s'est montrée plus critique, craignant qu'il ne mette de côté "les personnes les plus en difficulté".

Le CPA "peut constituer une avancée sociale majeure en devenant le réceptacle du socle de droits attachés à la personne et garantis collectivement que nous revendiquons", a réagi la CGT, qui porte depuis une quinzaine d'années un projet similaire.

Réel progrès ou "piètre avancée" ?

"À défaut, il ne restera qu'une bien piètre avancée au regard des transformations du travail qui sont en cours et de l'ambition nécessaire pour que la liberté et l'émancipation au travail deviennent une réalité essentielle pour la construction d'un vivre ensemble", a-t-elle prévenu.

Le projet de la CGT, nouveau statut du travail salarié (NSTS), consiste en un socle de droits attachés à la personne (salarié, travailleur indépendant) garantis collectivement et transférables d'une entreprise à une autre: droit à un salaire, à l'ancienneté, à la formation professionnelle, à la retraite, à la sécurité sociale, à l'assurance chômage...

Simplification

À ce stade, le CPA regroupe deux comptes existants - le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention de la pénibilité - et un nouveau compte, celui d'engagement citoyen (CEC), qui récompense les responsables associatifs bénévoles, maîtres d'apprentissage, jeunes en service civique avec des heures de formation supplémentaires. Solidaires reconnaît dans un communiqué que ce nouveau dispositif "amène quelques droits supplémentaires pour les non-salariés et pour les jeunes en difficulté".

Crainte d'un développement du service civique

Mais il constitue "un accompagnement de changements majeurs" qui inquiètent l'organisation syndicale, notamment le développement du service civique, "qui n'est pas un contrat et est aujourd'hui utilisé dans certains services publics et associations en lieu et place de postes véritablement manquants".

En outre, Solidaires estime que le CPA "va mettre de côté les personnes les plus en difficulté". "À ce jour, seulement 13% de la population active ont ouvert un compte personnel de formation, point d'entrée du CPA", note l'union syndicale.

Favorable au lancement du CPA, l'Unsa estime qu'il doit "rapidement s'enrichir de nouveaux droits, comme le compte épargne temps par exemple, afin d'être un outil personnel dynamique et facilitateur dans le contexte des parcours de vie".

L'intégration du compte épargne temps dans le CPA est également une demande de longue date de la CFDT. □